



REVUE DE PRESSE DU 24/12/2017

- 1- Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé samedi à Alger, que la loi relative à l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques, à l'investissement privé était en vigueur depuis plusieurs années, précisant que l'objectif de cette loi est de développer ces entreprises et d'augmenter leur rentabilité au profit de l'économie nationale.
- 2- La Banque extérieure d'Algérie (BEA) ouvrira cinq (5) agences bancaires en France dès 2018, a indiqué samedi à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal. Ces agences seront installées dans cinq villes françaises choisies en fonction de la densité de la communauté algérienne, a précisé M. Loukal à la presse en marge de la réunion des partenaires à la Tripartite pour la signature de la Charte sur le Partenariat sociétaire.
- 3- Le Patronat algérien a salué samedi à Alger la signature de la Charte sur le Partenariat sociétaire avec le gouvernement et l'UGTA, mais tout en soulignant que l'indicateur de son succès sera la productivité.
- 4- La Charte sur le Partenariat sociétaire, signée samedi à Alger par le Gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Patronat, constitue un cadre visant la relance et la diversification de l'économie nationale, indique le document portant cette Charte.
- 5- La ratification de la Charte sur le partenariat public-privé constitue un "socle solidaire" entre le gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le patronat, afin de promouvoir et protéger la production nationale, a indiqué samedi à Alger le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said.



- 6- Le Gouvernement a émis des instructions réservant toutes les commandes publiques aux entreprises locales sauf en cas d'exception, a indiqué samedi à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lors de la réunion de la Tripartite sur la Charte pour le Partenariat sociétaire.

- 7- Le Président de la Fédération nationale des boulangers algériens (FNBA), Youcef Kalafat, a affirmé samedi à Alger que les boulangers sont de plus en plus inquiets face à l'augmentation croissante des prix des matières premières dont certaines connaîtront une nouvelle hausse début janvier prochain entraînant la baisse de leur marge bénéficiaire.

- 8- Le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi, que le ministère avait assuré tous les moyens et dispositifs modernes nécessaires pour faciliter le déplacement des voyageurs à travers les aéroports et les postes frontaliers.

- 9- Une casemate pour terroristes contenant une importante quantité de denrées alimentaires et divers objets, a été découverte et détruite vendredi dans le cadre de la poursuite d'une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Oued-Garou dans la wilaya de Skikda, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

- 10- Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 30 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures à travers le territoire national, indique samedi un communiqué des services de la Protection civile.



A lire :

Ouvrir le capital de certaines entreprises publiques vise à augmenter leur rentabilité

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé samedi à Alger, que la loi relative à l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques, à l'investissement privé était en vigueur depuis plusieurs années, précisant que l'objectif de cette loi est de développer ces entreprises et d'augmenter leur rentabilité au profit de l'économie nationale.

Répondant à une question sur l'ouverture du capital des entreprises publiques, en marge de la réunion de la tripartite (Gouvernement-UGTA-Patronat) sur la signature de la Charte relative au Partenariat sociétaire, M. Ouyahia a indiqué que la "loi permettant l'ouverture du capital de certaines entreprises à raison de 66% pour ces dernières et de 34% pour les entreprises privées, existe depuis des années", soulignant qu'"elle vise à augmenter la rentabilité de ces entreprises".

"Les entreprises publiques sont une ressource nationale tout comme les entreprises privées", a dit le Premier ministre, ajoutant que l'objectif de cette démarche est de les développer pour une meilleure rentabilité". Il a souligné à ce propos qu'"il serait judicieux que l'Etat prenne en charge le logement au lieu des matériaux de construction et qu'il soutienne les prix des produits de consommation au lieu des minoteries".

Il a, en outre, souligné l'importance que revêt la signature de la Charte relative au Partenariat sociétaire qu'il considère comme un "saut de qualité important", d'autant que le partenariat entre les secteurs économiques publics, privés ou mixtes a été évoqué sans "aucun complexe", et c'est une réponse, a-t-il dit, à certains discours politiques qui veulent que l'Algérie plonge dans le marasme économique et attendent que l'économie nationale s'effondre en pleine crise".

M. Ouyahia a affirmé que ce que prévoit le document est prévu dans les lois, notamment la loi sur la privatisation, l'investissement et le partenariat, ajoutant que "sa signature par les représentants des travailleurs, du patronat et du Gouvernement lui permettra de contribuer à dynamiser la construction de l'économie nationale".

-FIN-